



# ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

## Fiche d'inscription aux services périscolaires

**Restauration scolaire**  
**Accueil périscolaire du matin - Accueil périscolaire du soir**

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT A INSCRIRE :

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ... .. / ... .. / ... .. à ..... Age : ..... Sexe :  Masculin  Féminin

Classe : ..... Enseignant(e) : .....

Votre adresse mail : .....@.....

### RESTAURATION SCOLAIRE

Demande de fréquentation de la restauration scolaire :  Oui  Non

Jours de fréquentation :  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

Pour des nécessités d'organisation et d'anticipation du nombre de personnels encadrants et de gestion des commandes des repas au collège, nous devons connaître vos besoins en jours de fréquentation pour l'année scolaire.

Si vos besoins changent en cours d'année scolaire, veuillez adresser un courrier à la direction Francas des services périscolaires de Plombières-les-Bains précisant les changements.

.../...

Association Départementale des Francas des Vosges  
7 quartier de la Magdeleine - 88000 EPINAL  
Tél: 03 29 82 48 08 - E-mail : contact@francas-vosges.org

Membre de la Fédération des Francas, Fédération Laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles  
Complémentaire de l'Enseignement Public et agréée par les Ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports

## ACCUEIL PERISCOLAIRE

Demande d'accueil périscolaire:     **Oui**             **Non**

- **Matin de 7h15 à 8h20**     **Lundi**         **Mardi**         **Jeudi**         **Vendredi**
- **Soir de 16h20 à 18h30**     **Lundi**         **Mardi**         **Jeudi**         **Vendredi**

### RAPPEL ARTICLE 3 du règlement intérieur :

#### Les inscriptions

- aux accueils périscolaires du matin et du soir

et

- aux repas de la cantine

sont modifiables (ajout ou suppression) jusqu'au lundi matin 8h45 de la semaine qui commence.

Toute demande d'ajout pour un repas et pour une présence en accueil du matin ou du soir sera refusée si elle est faite après l'échéance du lundi matin 8h45.

Toute absence non prévenue avant 8h45 le lundi matin ou non justifiée par un certificat médical sera facturée à la famille pour une présence en restauration scolaire sur la base du prix de l'accueil de la pause méridienne.

Toute absence non prévenue avant 8h45 le lundi matin ou non justifiée par un certificat médical sera facturée à la famille pour une présence en accueil du matin ou du soir sur la base d'une demi-heure pour l'accueil du matin et sur la base d'une heure pour l'accueil du soir.

Toute remise de document ou de paiement doit uniquement se faire en mains propres à la direction de l'accueil périscolaire des Francas ou dans la boîte à lettres des Francas à l'entrée de l'école. Aucune autre personne n'est habilitée à recevoir des documents relatifs aux services périscolaires.

Les modifications (ajout ou suppression) sont à faire obligatoirement par écrit daté et signé qui est à adresser uniquement à une personne des Francas. Aucune modification transmise par oral ou par texto ne sera prise en compte.

Fait à

le

Signature d'un responsable légal de l'enfant

Association Départementale des Francas des Vosges

7 quartier de la Magdeleine - 88000 EPINAL

Tél: 03 29 82 48 08 - E-mail: contact@francas-vosges.org